



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER du 15 octobre 2020

### Présents

<b>Exécutif</b>	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
<b>Bureau du Conseil</b>	Mmes	Ania Schwab	présidente
		Valérie Sella	vice-présidente
	M.	Yannick Dupraz	secrétaire
<b>Conseillères municipales</b>	Mmes	Sylvie Barbat, Chloé Bourgeois, Caroline Desbiolles, Simona Korff, Line Müller, Paola Sanz Velasco	
<b>Conseillers municipaux</b>	MM.	Boris Aellen, Christophe Berthelet, José Burgos, Enrico Castelli, David-Peter Le, Stéphane Morand, Olivier Zahnd	
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
	Mme	Virginie Favre	comptable
<b>Procès-verbaliste</b>	Mme	Emmanuelle Maia	
<b>Absent-e-s excusé-e-s</b>	M.	Fabien Gillioz	conseiller municipal

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2020
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications de l'Exécutif
4. Présentation du projet de budget 2021
5. Projet de délibération :
  - **17-2020** : Ouverture d'un crédit d'investissement de Fr. 110'000.- TTC pour les travaux de remplacement de collecteurs sur les parcelles n° 1042, 1044 et 1637, secteurs Les Pralys / Les Prés-Neufs / St-Martin, chemin de la Reine-Marie-José-d'Italie / route de Covéry / chemin des Varlioudes / route de Bellebouche
6. Rapports des commissions
7. Rapports des représentants au sein des commissions externes
8. Divers.

**La Présidente** ouvre la séance à 20h15 en annonçant les personnes excusées ou qui auront un peu de retard.

Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, des masques et du gel hydroalcoolique sont à disposition à l'entrée de la salle.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2020

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, avec remerciements à son auteur.

## 2. Communications du Bureau du Conseil

La Présidente donne lecture de la lettre de remerciements de Boris Aellen, que ses pairs accueillent chaleureusement.

*Arrivée de Valérie Sella.*

Les élus ont reçu aujourd'hui une copie de l'invitation de l'ACG à deux soirées de formation, les 4 et 25.11.2020.

## 3. Communications de l'Exécutif

### a) Délibérations actuelles et futures

**Le Maire** résume les délibérations, actuelles et futures. Le Conseil municipal votera ce soir l'ouverture d'un crédit d'investissement relatif aux travaux de remplacement des collecteurs dans la région de Covéry. Un certain nombre de délibérations seront votées lors de la prochaine séance du Conseil municipal, le 12.11.2020 : nouveaux statuts de la FIM, crédit de la FIM pour l'organisation d'un concours d'architectes pour le nouveau quartier de la Poste (ces deux projets seront validés lors de la réunion du 26.10.2020 de la FIM), crédit d'investissement pour le CSR (rénovation du terrain synthétique B durant l'été 2021), projet de budget 2021, amortissements complémentaires (qui seront réalisés pour autant que le résultat 2020 de la commune le permette).

### b) Droit de préemption

**Michel Vazquez** projette le plan de servitude des parcelles sises au Champs-Nouveaux 7 pendant que **le Maire** explique brièvement le principe du droit de préemption que la commune pourrait faire valoir. L'Exécutif a rencontré l'architecte, qui a présenté une esquisse de projet, et n'a pas identifié de besoins en infrastructures publiques sur ces parcelles.

**Le Maire** et **Coranda Pierrehumbert** répondent à quelques questions de Yannick Dupraz et de Boris Aellen, à l'issue desquelles aucun Conseiller municipal n'exprime le souhait de faire usage du droit de préemption sur les parcelles n° 1838 et 1847.

*Arrivée de Marc Jaquet.*

**c) Déclassement en zones hameaux du Petit et Grand Sionnet**

L'enquête publique relative au projet de déclassement en zones hameaux du Petit et Grand Sionnet, qui est en cours jusqu'au 28.10.2020, peut être consultée à la Mairie de Jussy. Le Conseil municipal meynite devra voter un préavis, l'ancienne laiterie étant située sur son territoire, une fois que le département aura transmis le dossier avec les remarques éventuelles. Une zone hameau permet de protéger les caractéristiques architecturales et patrimoniales des bâtiments.

**d) Lettre de Mme Boujon**

**Le Maire** donne lecture de la lettre que Mme Boujon a adressée aux autorités communales suite au préavis défavorable émis par l'Exécutif le 8.7.2020 concernant sa demande d'autorisation pour la transformation de sa maison à Covéry (en substance : préavis défavorable tant que le hangar aux Varlioudes n'est pas démoli).

**Le Maire**, qui ne partage pas la vision de cette habitante, lui a répondu par écrit. Il relève que les autorités successives de Meinier demandent depuis 2003 que la situation évolue par rapport à ce hangar. Étant effectivement issu d'une famille paysanne meynite, il est respectueux de l'environnement de la commune et de la terre agricole.

**Le Maire** a invité Mme Boujon à la mairie fin octobre/début novembre pour s'expliquer de vives voix. Il y avait une certaine logique à ce que l'Exécutif rappelle à l'OAC qu'avant de délivrer une autorisation de construire, l'État devrait prendre position globalement sur ce dossier.

Les Conseillers municipaux seront informés de la suite de ce dossier lors d'une prochaine séance.

**e) Groupements et Fondations**

**Le Maire** fait un point de situation des intérêts déjà communiqués par les élus pour les différents groupements et fondations et encourage les autres à s'annoncer. L'Exécutif a, pour sa part, sondé différentes personnes.

**Boris Aellen** fait part de son intérêt pour rejoindre le Conseil de fondation de la FIM. **Marc Jaquet** annonce qu'il retire sa candidature en tant que représentant des pompiers au profit de **Sylvie Barbat**, à qui il propose de prendre aussi la fanfare. **Enrico Castelli** indique, en fin de séance, qu'il se présente pour la fanfare.

**f) Mobilitri**

L'inauguration de Mobilitri s'est déroulée la semaine dernière à Presinge, annonce **Marc Jaquet** en présentant des photos de l'installation qui nécessite, pour son transport, trois camions à remorque.

Le démarrage de Mobilitri a été fixé au 2.11.2020, un délai qui semble un peu court pour déterminer le planning (emplacements, horaires) et permettre aux habitants de s'inscrire. Une journée portes ouvertes est organisée le 7.11.2020 à Anières.

**Le Maire** ajoute qu'un tous-ménages sera envoyé par Mobilitri aux habitants des douze communes de la rive gauche qui y participent. La levée au porte-à-porte des encombrants cessera à Meinier fin 2020. Les Meynites pourront utiliser Mobilitri dès le 2.11.2020, pour autant qu'ils se soient inscrits (<https://www.mobilitri.ch/fr/>).

Mobilitri offrira aussi la possibilité, sur appel, d'un ramassage à domicile des objets encombrants, conclut **Marc Jaquet**.

**g) Report de la soirée destinée aux nouveaux habitants et nouveaux naturalisés**

**Coranda Pierrehumbert** rappelle que la soirée destinée aux nouveaux habitants et nouveaux naturalisés a été reportée au printemps 2021 et aura, idéalement, lieu dehors devant la Mairie. En effet, le nombre d'invités était trop conséquent par rapport aux normes sanitaires en vigueur. Toutes les personnes concernées ont été prévenues.

**h) Présentation des magistrats, des élus et des commissions**

Suite aux discussions de la DEC et à des demandes d'habitants, **Michel Vazquez** a réalisé un dépliant A5 qui présente les élus, Magistrats et Conseillers municipaux, et leur répartition dans les commissions.

**i) Documentation (développement durable)**

**Coranda Pierrehumbert** tient à disposition des élus quelques exemplaires du guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons, ainsi que le guide de la planification territoriale communale et climat.

**j) Audit énergétique des éclairages publics meynites**

La DEC va s'emparer de l'audit énergétique des luminaires et de l'offre SIG pour le renouvellement de l'ancien parc de candélabres. Comme l'avait annoncé **Coranda Pierrehumbert** lors de la dernière séance du Conseil municipal, un test aura lieu entre le 28.10 et le 1.12.2020.

Trois éclairages de trois couleurs différentes sur détecteurs de mouvements seront installés le 22.10 au chemin de la Réтуelle. L'intensité lumineuse diminuera à 10 % entre chaque promeneur.

**Boris Aellen** propose de concevoir un panneau explicatif à l'intention des promeneurs ; il transmettra un projet sur la base des informations que lui communiquera Michel Vazquez. Le plan et des explications plus exhaustives figureront dans le tous-ménages, ajoute **Coranda Pierrehumbert**.

#### **4. Présentation du projet de budget 2021**

**Le Maire** remercie les membres de la commission FIN et leur président, Enrico Castelli, ainsi que l'Exécutif et Virginie Favre pour leur collaboration sur ce projet de budget 2021.

Il passe la parole à **Virginie Favre** qui débute par un résumé, clair et concis, des grands principes financiers de la Commune. **Le Maire** indique que Michel Vazquez transmettra par e-mail aux Conseillers municipaux cette très intéressante présentation de Virginie Favre.

**Virginie Favre** distribue le projet de budget 2021 détaillé (6 fonctions, 3 natures), une synthèse (2 fonctions, 2 natures) ainsi que le projet du budget d'investissements 2021.

**Le Maire** passe en revue le projet de budget 2021 en apportant toutes les explications sur les postes qui le requièrent ; il termine avec les investissements 2021.

À l'issue de cette présentation, le **Maire** rappelle que Virginie Favre, l'Exécutif et les membres de la FIN se tiennent à la disposition des Conseillers municipaux pour répondre à leurs questions d'ici le 12.11.2020, date à laquelle le projet de budget 2021 sera voté.

## 5. Projet de délibération

- **17-2020** : Ouverture d'un crédit d'investissement de Fr. 110'000.- TTC pour les travaux de remplacement de collecteurs sur les parcelles n° 1042, 1044 et 1637, secteurs Les Pralys / Les Prés-Neufs / St-Martin, chemin de la Reine-Marie-José-d'Italie / route de Covéry / chemin des Varlioudes / route de Bellebouche.

**Marc Jaquet** rappelle que cette délibération a fait l'objet d'une présentation du plan des drainages, lors de la dernière séance du Conseil municipal.

La **Présidente** lit la délibération.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte à l'unanimité (majorité simple) par 15 voix pour sur 16 Conseillers municipaux présents.**  
(délibération votée en annexe)

## 6. Rapports des commissions

### a) **Finances (FIN)**

**Enrico Castelli** indique que la FIN, à qui tous les chiffres ont été présentés, a étudié ligne par ligne le projet de budget 2021. Il a été répondu à toutes les questions des commissaires.

Il remercie encore une fois Virginie Favre pour le travail efficace et efficient qu'elle fournit au quotidien.

### b) **École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)**

**Ania Schwab** annonce que la commission s'est réunie les 7.9 et 6.10.2020.

- ☑ 7.9.2020 : présentation de la commission, ses rôles, ses événements. Une présentation et une explication sur le budget ont également été données lors de cette séance.
- ☑ 6.10.2020 : sortie ados (qui est déplacée au printemps 2021), choix des cadeaux de Noël pour les enfants de l'école, de la crèche et du jardin d'enfants, la fête de l'Escalade reste en suspens pour l'instant ; la fête de Noël a été annulée par les enseignants. La journée de la démocratie, le 8.10.2020, s'est très bien passée ; 34 enfants sont venus à la Mairie. Ce même jour, le Maire et **Ania Schwab** ont rencontré les enseignants.

### c) **Cohésion sociale & Culture (COSC)**

Les commissaires se sont rencontrés les 15.6, 15.9 et 12.10.2020, indique **Valérie Sella**.

Une présentation des projets en cours a tout d'abord été faite, et les commissaires ont passé en revue le budget 2021. La COSC travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice sociale de Meinier, Silvia Antelo. Celle-ci a participé activement au réseau solidarité COVID-19 mis en place pendant le semi-confinement au sein du village et a appelé personnellement 400 personnes vulnérables de plus de 65 ans pour leur demander si elles avaient besoin d'aide. Une liste d'environ 60 bénévoles a été constituée afin de répondre aux besoins éventuels. Silvia Antelo remettra à jour la liste des bénévoles et en profitera pour demander à chacun quel service il est prêt à rendre (courses, transport, etc.). Si une deuxième vague de

COVID-19 devait survenir, une information sera faite par le biais d'un tous-ménages afin que Silvia Antelo n'ait pas à rappeler ces 400 personnes.

Silvia Antelo propose de mettre en place des visites à domicile pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, ou n'oseraient pas se rendre à l'espace social pour des questions de discrétion. Là aussi, une information sera donnée à la population par le biais d'un tous-ménages.

Silvia Antelo aimerait aussi mettre sur pied des conférences-ateliers destinées non seulement aux personnes âgées, mais aussi à toute la population. Un des thèmes abordés pourrait être la prévention des chutes. Le Conseil municipal sera informé lorsque ce projet sera plus abouti.

Enfin, Silvia Antelo souhaiterait travailler sur les prestations complémentaires, ou comment former les personnes sur les démarches à suivre pour constituer un dossier de demande auprès de l'office compétent.

La commission participera au prochain groupe de pilotage du centre du village, le 23.11.2020. Chacun pourra ainsi se présenter et se faire une idée sur le déroulement de ce groupe qui réunit les différents intervenants du bâtiment collectif deux fois par année et permet de créer des synergies entre tous les utilisateurs.

La commission a prévu des séances pour la répartition des dons humanitaires du deuxième semestre 2020. Celle-ci travaille aussi sur le repas des aînés qui se tiendra, si tout va bien, le 24.1.2021. En lien avec la situation sanitaire actuelle, il se fera sous une autre forme que le repas traditionnel. Également en lien avec la situation sanitaire, la COSC n'a pas eu l'occasion de rencontrer les jubilaires lors du repas des aînés ; ceux-ci recevront une carte de vœux avec un bon cadeau pour un restaurant.

La commission travaille aussi sur la réouverture le 4.9.2021 de la galerie Le Coin du Centre, débutant par une exposition sur la réalisation de la nouvelle école.

#### **d) Développement durable, Environnement & Communication (DEC)**

**Line Müller** indique que la commission s'est réunie trois fois.

Le 8.6.2020 pour une prise de contact et le choix de la présidence. Une alternance entre Paola Sanz Velasco et elle-même, proposée par la commission, n'est pas autorisée par le SAFCO ; la commission a finalement opté pour la meilleure élue, soit Line Müller.

Le 8.9.2020 pour étudier le budget de la commission et l'Agenda 21 meynite en présence de Pierre Olivier, qui est mandaté par la commune depuis une année pour établir une stratégie de développement durable (ou plan climatique) pour les cinq ans à venir dans le but de diminuer l'émission de CO2 et de viser une neutralité carbone à l'horizon 2050.

Le 29.9.2020 pour continuer le travail sur l'Agenda 21 meynite toujours en présence de Pierre Olivier.

Entre-temps, Simona Korff et Stéphane Morand ont représenté la commune et ont assisté au deuxième atelier « Communes et climat » d'une série de six. Ces ateliers sont organisés par le canton de Genève et ont pour but d'informer les communes, d'échanger les informations et donner des pistes pour l'Agenda 2030 cantonal et, par conséquent, pour l'Agenda 21 meynite.

À part les études pour établir cet Agenda 21, deux dossiers occupent la commission :

- L'audit énergétique permettant de remplacer les vieux candélabres situés sur le domaine communal avec du matériel plus efficient. Ceci permettra une économie significative. Ce

projet a été mentionné lors du dernier Conseil municipal par Coranda Pierrehumbert ; le crédit sera à voter en décembre.

- La stratégie de renouvellement du patrimoine arboré qui avait fait l'objet d'une présentation devant le Conseil municipal le 6.2.2020. L'idée serait de voter un crédit en décembre également.

Côté « Communication », la commission a discuté des différents moyens et supports que la commune utilise aujourd'hui pour informer la population et, très concrètement, du choix de la traditionnelle carte de vœux pour Noël. Un tous-ménages avec les photos des nouveaux élus et la composition des commissions est en cours d'élaboration, comme l'a déjà annoncé Coranda Pierrehumbert.

#### e) **Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)**

**Christophe Berthelet** annonce que la commission s'est réunie à trois reprises depuis la rentrée.

- ☑ La journée du 4.9.2020 a été consacrée à la tournée des routes et bâtiments communaux. Celle-ci était très chargée et sera sans doute organisée autrement l'année prochaine.
- ☑ Bâtiments : Plusieurs demandes de devis pour des petits travaux sont en cours (salle de gym, sous-sol de la salle communale, local des archives). Les spots d'éclairage de la scène seront remplacés en fin d'année (cf. devis reçu par l'ancienne commission). La BARA attend un devis pour le revêtement du sol de la salle de gym. Les travaux pour le futur local de détente / vestiaire des employés de la voirie (ancien local de la Rampe) commenceront le 19.10.2020 ; ils seront normalement terminés fin janvier 2021.
- ☑ Routes : La rénovation d'une partie de la route des Carres côté Touvière va être effectuée. Ces coûts font partie intégrante du budget de rénovation du Carre d'Aval. Les accotements (sens de la descente) dans le virage au-dessus de la Touvière seront remis en état (environ Fr. 13'000.-). La création d'un large dos d'âne sur le chemin de la Pallanterie devant les EPI est toujours en discussion (devis de Fr. 65'000.-). Suite aux travaux réalisés par la commune de Choulex dans le hameau de Bonvard, la déviation du bus A par le chemin des Crêts-de-la-Capite a engendré des dommages sur les routes et le carrefour. Devis pour la remise en état : Fr. 112'000.-. La commune de Choulex participerait à hauteur de 35 %, mais la BARA n'a malheureusement pas un tel budget. La commission étudiera la nécessité de refaire toute la route jusqu'au carrefour. La réfection des fontaines communales se poursuit ; la prochaine est celle de la route de Gy à côté de l'église avec, en plus, la réparation de fissures sur le deuxième bassin. La commission est en train d'étudier comment améliorer l'aménagement du cimetière. Dans un premier temps, et pour éviter d'être rapidement en manque de place dans le columbarium, la BARA a validé la possibilité d'enterrer les urnes. Il y aura donc trois possibilités pour les cendres.

#### f) **Manifestations, Sport & Évènements (MASE)**

La commission s'est rencontrée trois fois, indique **Sylvie Barbat**. Son fonctionnement a été expliqué aux nouveaux élus et le budget passé en revue. La commission a fait en sorte que la sortie du Conseil municipal et du personnel communal soit originale, conviviale et participative.

La commission a aussi abordé la question du marché hebdomadaire. Le school-bus a fait une demande pour rester jusqu'à 20 heures, qui a été acceptée. La commission a également répondu positivement pour un stand atelier/réparation de vélos qui sera de temps en temps présent. Les recherches pour trouver un fromager (producteur et revendeur) disponible à ce

jour sont restées vaines. Les membres de la commission réfléchissent au concept idéal pour que ce marché attire plus de monde et qu'il donne aussi l'envie d'y rester un peu plus longtemps. Le dernier marché aura lieu le 17.12.2020.

Concernant le marché de Noël, le coronavirus continuant à bouleverser le calendrier des manifestations communales, il n'est malheureusement pas envisageable d'organiser celui-ci dans le respect des consignes sanitaires. C'est bien entendu à contrecœur que la commission a pris la décision de l'annuler.

La commission a reçu quelques dossiers pour les Mérites meynites. Le délai d'inscription étant fixé au 1.11.2020, ceux-ci seront proposés lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

## 7. Rapports des représentants au sein des commissions externes

### a) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

**Le Maire** relève que le printemps a été difficile pour la crèche, celle-ci ayant dû fermer un moment au public (semi-confinement) tout en accueillant les enfants des professions régaliennes. Les RHT n'entraient pas en matière pour les crèches subventionnées et il n'y avait soudain plus de participation financière des parents dont les enfants n'étaient plus accueillis. Il faudra voir l'impact de ce premier semestre sur les comptes 2020 du GIPE.

**Le Maire** remercie chaleureusement le personnel de la crèche qui a fait un travail extraordinaire et s'est investi de manière exemplaire durant cette période ; il était précieux de pouvoir compter sur ce personnel. L'évolution de la situation sanitaire et l'approche de l'hiver suscitent encore des inquiétudes.

Le budget 2021 a été accepté par les membres du Conseil de fondation, annonce **le Maire** en se réjouissant que Chloé Bourgeois rejoigne le groupement. Si la période est incertaine, il y a de belles perspectives avec la nouvelle équipe.

### b) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

**José Burgos** indique que le groupement s'est réuni le 27.2.2020 (validation des comptes 2019) et le 9.6.2020. Le groupement a discuté de l'évolution des infrastructures de Rouelbeau et de l'éventuelle augmentation de la participation de Collonge-Bellerive.

Lors de sa séance du 9.6.2020, le groupement a précisé quelques règles liées à l'utilisation des infrastructures du centre sportif selon les normes sanitaires en vigueur, refait un point de situation sur les statuts. M. Perone est venu expliquer la création d'un groupement juniors 13-20 ans (A, B et C) avec les clubs de Choulex et de CoHerAn (qui font partie du team rive gauche). Le FC Saint-Paul n'a pas souhaité prendre part à ce mouvement. Il en ressort qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de collaboration entre les deux clubs, ce qui est délicat par rapport à l'évolution des infrastructures et une prise de participation plus importante de Collonge-Bellerive.

**Le Maire** ajoute que les Exécutifs de Meinier et de Collonge-Bellerive se sont rencontrés pour parler entre autres de ce sujet. Même s'il y a un désir de rapprochement et de transfert au niveau politique et un souhait d'aménager des terrains synthétiques et de construire de nouveaux vestiaires, Meinier n'ira pas de l'avant tant que les deux Exécutifs n'auront pas rencontré le comité du FC Saint-Paul afin de s'assurer que l'état d'esprit soit constructif.

**Coranda Pierrehumbert** précise que l'Exécutif de Collonge-Bellerive rencontrera prochainement le comité du FC Saint-Paul.

Ce sera le 5.11.2020, indique **le Maire**. L'Exécutif meynite rencontrera ensuite le comité du FC Saint-Paul.

c) **FIM** (Fondation immobilière de Meinier)

**Enrico Castelli** indique que la séance s'est tenue le 26.8.2020 en présence de Pascal Tanari, architecte, pour aborder les deux points principaux à l'ordre du jour, à savoir :

- Étude du projet de cahier des charges du concours d'architecture pour le projet route de Gy 28.
- Étude du budget pour l'organisation dudit concours.

Le cahier des charges a été passé en revue par le Conseil, avec un regard plus attentif notamment sur les conditions de participation au concours, le budget pour la réalisation d'un futur quartier, les problématiques de stationnement, la typologie des appartements et enfin la composition du jury du concours.

Tant le cahier des charges que le budget doivent encore être affinés et seront votés lors d'une prochaine séance du Conseil de fondation.

Parmi les autres points abordés, le renouvellement du Conseil de fondation à propos duquel un tour de table a été effectué, et la question de la mutualisation de la rampe d'accès avec les copropriétaires de la route de Gy 26. Des discussions sont en cours pour essayer de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

**Le Maire** ajoute que les représentants de la FIM ont rencontré, le 24.9.2020, les locataires de l'immeuble de la Poste. Ceux-ci ont réservé un accueil favorable à la démolition de cet immeuble et de leur proposer des logements sur le parc immobilier de la Commune, actuel ou futur. L'assemblée a applaudi à la fin de la présentation, ce qui démontre leur adhésion à ce développement intelligent de la Commune. Ce projet se développe dans de bonnes conditions. Du côté de la mutualisation de la rampe d'accès, celle-ci a reçu une fin de non-recevoir.

d) **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Le Conseil de fondation s'est réuni en juin et en septembre, annonce **Christophe Berthelet**. Il devait se réunir la semaine dernière, mais la séance a été annulée pour cause de quarantaine. À la suite de la pandémie, la fondation avait pris la décision de différer au 31.12.2020 l'encaissement des loyers d'avril et de mai ; seuls deux locataires en ont fait la demande. L'incidence sur la trésorerie est quasi nulle. Les membres de la commission juridique ont reçu la dernière version du règlement ; leurs commentaires sont attendus d'ici le 28.10.2020 afin d'avancer dans le processus.

Extension Pallanterie sud : des séances sont en cours, ainsi qu'un travail d'analyse, de synthèse et de compréhension des besoins des propriétaires au travers d'une étude de faisabilité. Toutes les parcelles ont été acquises, sauf une (promesse de vente). Le sous-locataire encore présent sur les lieux reste injoignable et n'a pas encore libéré les locaux. L'avocat du propriétaire a informé la fondation que la vente ne pourra pas se signer mi-septembre, comme espéré, une procédure d'évacuation judiciaire devant être enclenchée. Les travaux pour les routes et aménagements (gaz, électricité, eau, égouts) débiteront normalement en juin 2021 (extension Pallanterie sud).

Bâtiment P6 : le projet de surélévation a été abandonné au vu des coûts, beaucoup trop élevés.

Mise en conformité de la sécurité incendie : le dossier de demande d'autorisation a été déposé début septembre. Des travaux seront également entrepris d'ici la fin de l'année sur

la façade sud (infiltrations d'eau). Une séance a eu lieu avec le bureau du CSR ; la discussion a porté sur les projets de chacun afin de les coordonner et d'éviter la multiplication de certains services. Moreno Sella a laissé sa place de président de la commission des finances à Michel Bonnefous. Sandrine Jauch, secrétaire au sein de la fondation, a fait la demande de cesser son activité dès la mi-août, ce que la fondation a accepté d'un commun accord. La prochaine séance aura lieu le 10.12.2020 ; ce sera la dernière de l'ancienne législature.

e) **Communes-École**

**Paola Sanz Velasco** rappelle que l'association Communes-École a été fondée en 1990 par Collonge-Bellerive et le collège de Bois-Caran avec le soutien du DIP et du DCS. Communes-École s'inscrit dans la ligne de l'association École et Quartier et de la fondation Culture et Rencontre qui préconise l'ouverture des collèges à tous les habitants d'un quartier, d'une commune ou d'une région. Communes-École regroupe aujourd'hui 12 communes d'Arve et Lac et bénéficie de subventions attribuées par les communes. Communes-École a pour but d'offrir des cours accessibles à tous dans différents domaines (intellectuel, artistique, sportif, développement personnel). Les activités peuvent avoir lieu dans et hors des locaux du collège de Bois-Caran sous forme de cours réguliers, d'ateliers ou de sorties ponctuelles. Le nouveau programme est disponible sur le site de Communes-École. La dernière réunion a eu lieu le 26.8.2020. Elle a été précédée par une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle les nouveaux statuts, modifiés au cours des assemblées générales du 13.11.2019 et du mois de juin 2020, ont été définitivement adoptés. L'étude du nouveau bilan fait apparaître une évolution entre 2018-2019 et 2019-2020 sur les cours proposés, les cours ouverts et les élèves confirmés. 2018-2019 : 118 cours proposés, 86 cours ouverts et 811 élèves confirmés. 2019-2020 : 120 cours proposés, 90 cours ouverts et 928 élèves confirmés.

f) **Fanfare**

R.à.s.

g) **Pompiers**

**Marc Jaquet** annonce que la tournée des bouches à eau aura lieu le 28.11.2020.

## 8. Divers

a) **Subventions abonnements TPG**

**Sylvie Barbat** a été interpellée par des aînés concernant la subvention octroyée par la Commune pour les abonnements TPG 2021. Des solutions ont-elles été envisagées pour les aînés qui n'utilisent pas Internet ?

**Michel Vazquez** indique que ces personnes peuvent venir à la Mairie, qui les aidera.

b) **Droit de préemption**

**Enrico Castelli** revient sur la question du droit de préemption, sur lequel il s'est abstenu. Ne serait-il pas, pour des objets de cette importance et pour des questions d'exercice démocratique, opportun d'en parler en amont aux Conseillers municipaux, qui pourraient avoir des idées ou des réflexions ? En effet, il lui semble délicat de statuer le soir même par rapport à de tels montants. Il invite l'Exécutif à en parler en amont pour des objets de même type.

**c) Déchetterie**

Sur une question de **David-Peter Le, Coranda Pierrehumbert** explique que beaucoup d'incivilités sont malheureusement constatées dans les déchetteries.

**d) Dropbox**

Sur une question de **David-Peter Le** à propos de la Dropbox, **Coranda Pierrehumbert** indique que le SIACG a développé le CMNet, un outil utilisé par 36 communes sur 45. **Michel Vazquez** a contacté le SIACG pour obtenir différentes informations à ce propos.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** lève la séance à 23h10.

**Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 12 novembre 2020 à 20h15.**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente  
du Conseil Municipal

.....

.....

Yannick Dupraz

Ania Schwab

**Annexe :** délibération votée

Meinier, le 12 novembre 2020/em



## Délibération n° 17-2020

**Ouverture d'un crédit d'investissement de Fr. 110'000.- TTC pour les travaux de remplacement de collecteurs sur les parcelles n° 1042, 1044 et 1637, secteurs Les Pralys / Les Prés-Neufs / St-Martin, chemin de la Reine-Marie-José-d'Italie / route de Covéry / chemin des Varlioudes / route de Bellebouche.**

Vu l'ancienneté et le mauvais état des collecteurs de cette zone, dont le remplacement est devenu nécessaire,

vu le devis estimatif établi par l'entreprise appelée à soumissionner,

vu l'article 30, al.1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de l'Exécutif,

**Le Conseil municipal décide à la majorité simple  
 par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention sur 16 CM présents**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de Fr. 110'000.- TTC, dont à déduire les subventions cantonales éventuelles, pour effectuer les travaux de remplacement de collecteurs sur les parcelles n° 1042, 1044 et 1637, secteurs Les Pralys / Les Prés-Neufs / St-Martin, chemin de la Reine-Marie-José-d'Italie / route de Covéry / chemin des Varlioudes / route de Bellebouche ;
2. De comptabiliser la dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Meinier, dans le patrimoine administratif ;
3. D'amortir le montant de la dépense nette affectée au patrimoine administratif, après déduction des subventions éventuelles, en 40 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 7201.100.33002.00 dès l'année d'achèvement des travaux, soit dès 2021 en principe ;
4. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2021 ;
5. De couvrir ce crédit d'investissement par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre ;
6. D'autoriser le Maire à contracter si nécessaire un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 110'000.- ;
7. De donner les pouvoirs nécessaires au Maire pour signer tous actes et pièces relatifs à cette opération.

*Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux approuvés sont le cas échéant communiqués au public en application de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, du 5 octobre 2001.*

*Art. 28, al. 2 de la LAC - L'affichage indique le dernier jour du délai pour la demande de référendum et rappelle aux électeurs le droit qu'ils ont de prendre connaissance du texte complet des délibérations, des plans d'affectation du sol, ainsi que les horaires et le lieu où ils peuvent être consultés.*

Le délai pour demander un référendum expire le 2 décembre 2020.

Meinier, le 23 octobre 2020

La Présidente du Conseil municipal  
**Ania Schwab**